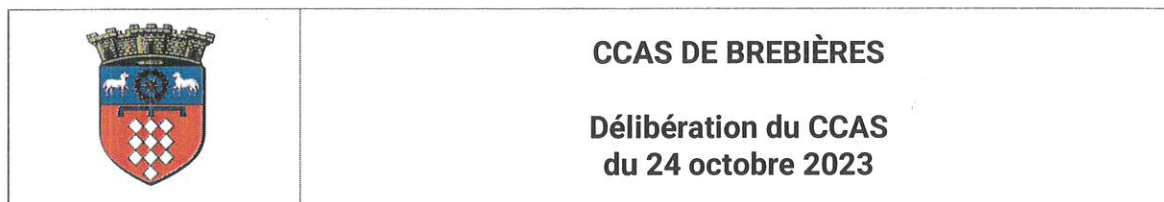


République Française
Département du Pas-de-Calais – Arrondissement d'Arras – Canton de Brebières



Liste des délibérations affichée et publiée sur internet le 26 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Lionel DAVID Président du CCAS, en suite de convocation en date du dix-huit octobre deux mil vingt-trois.

PRESENTS : M. DAVID Lionel, Président, M. DELEBARRE Alain, Vice-président, M. TRIPLET Corentin, Mme MARTEAU Marina, M. DEMOULIN Bertrand, Mme BELVERGE Maria, Mme MOLARD Caroline, Mme LIBERAL Christine, M. MOREAU Jean-Pierre, Mme DEVOS Catherine, Mme LOYEZ Cécile, Mme DUQUENNE Thérèse.

ABSENTE REPRESENTÉE :

M. DEGELDER Mickaël	donne pouvoir à M. DAVID Lionel
Mme LIENARD Eva	donne pouvoir à Mme DEVOS Catherine
Mme SKRZYPCZYK Marie-Madeleine	donne pouvoir à M. MOREAU Jean-Pierre

SECRETARE DE SEANCE : Mme MARTEAU Marina

Membres en exercice : 15

Présents : 12

Quorum : 7

Votants : 15

MARCHES PUBLICS

5 – CHOIX DU PRESTATAIRE DU COLIS DE NOEL POUR LES AINES

Monsieur le Président rappelle au conseil d'administration que, chaque année, le CCAS offre un colis aux personnes âgées de 65 ans et plus au 31 décembre, domiciliées à Brebières, pour Noël.

A cet effet, une consultation a été lancée.

Un avis d'appel public a été mis à la publicité le 28 août 2023 avec la date limite de remise des offres fixée au 22 septembre 2023 à 16h00.

10 sociétés ont présenté une offre dans les délais,

N°	NOM	VILLE	MONTANT TTC
1	Eymet Village	PUJAUDRAN	18.32 €
2	Viga-France	AIX EN PROVENCE	19.00 €
3	Esprit Gourmet	CRAN GEVRIER	18.80 €
4	Ducs de Gascogne	GIMONT	Offre 1 : 19.00 € / Offre 2 : 19.00 €
5	Maison SUDREAU	SAINT PIERRE LAFEUILLE	Offre 1 : 19.00 € / Offre 2 : 19.00 € / Offre 3 : 19.00 €
6	La Quercynoise	GRAMAT	18.90 €
7	Helfrich	KIRRWILLER	18.90 €
8	Colis Gourmand	L'ISLE JOURDAIN	18.97 €
9	Valette Foie Gras	GOURDON	Offre 1 : 19.00 € / Offre 2 : 19.00 €
10	Le Cellier du Périgord	SARLAT	18.75 €

Considérant les critères (critère 1 : prix – 50 %, critère 2 : présentation du colis, origine des produits et qualité des produits – 50 %),

➔ **Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres,**

DÉCIDE de retenir l'offre n° 6 de la société **La Quercynoise de GRAMAT** pour une commande de 1 046 colis (+/- 10 colis, en fonction des mouvements de la population) à 18.90 € TTC.

Soit un montant total de 19 769.40 € TTC.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Lionel DAVID,
Président.

Marina MARTEAU,
Secrétaire de séance.



Publiée le 6/11/2023
Affichée le 6/11/2023

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le



ID : 062-216201731-20231024-DCCAS202311-AR

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille, situé 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>